(Délibération N°80-107 du 29 août 1980 fixant les conditions d'importation des médicaments en Polynésie française).

PO LUNG YUEN MEDICAL PILLS

Boite de 10 pâtes.



Glycyrrhiza glabra	15,00%	Mentha arvensis	11,00%
Arisaema serratum	11,00%	Amber (Pin)	1,00 %
Nauclea rhynchophyllas	5,50 %	Gastrobia elata	16,50 %
Pterocarpus santalinus	11,00%		
Dryobalanops camphora	1,50 %		
Atractylis lancea	11,00%		
Pachyma cocos	11,00%		
Jatropha janipha	5,50 %		

Indication(s):

Diarrhée, maux de ventre.

Voie d'administration :

Voie Orale.

Posologie:

Réservé à l'Adulte: 1 pâte par jour à diluer dans un peu d'eau tiède.

Précaution(s) d'Emploi :

Ce traitement ne dispense pas d'une réhydratation.

Si au bout de 2 jours de traitement la diarrhée persiste, consultez votre medecin.

Pas d'utilisation prolongée : contient notamment de l'acide glycyrrhizinique.

Contre-indication(s):

Ne pas donner à la femme enceinte ou allaitante.

Ne pas donner à l'enfant de moins de 15 ans.

Ne pas utiliser chez l'enfant ayant des antécédents de convulsion fébriles ou non.

Fabriqué par:

Chan li chai medical factory HK ltd 155-163 belcher's street HONK KONG